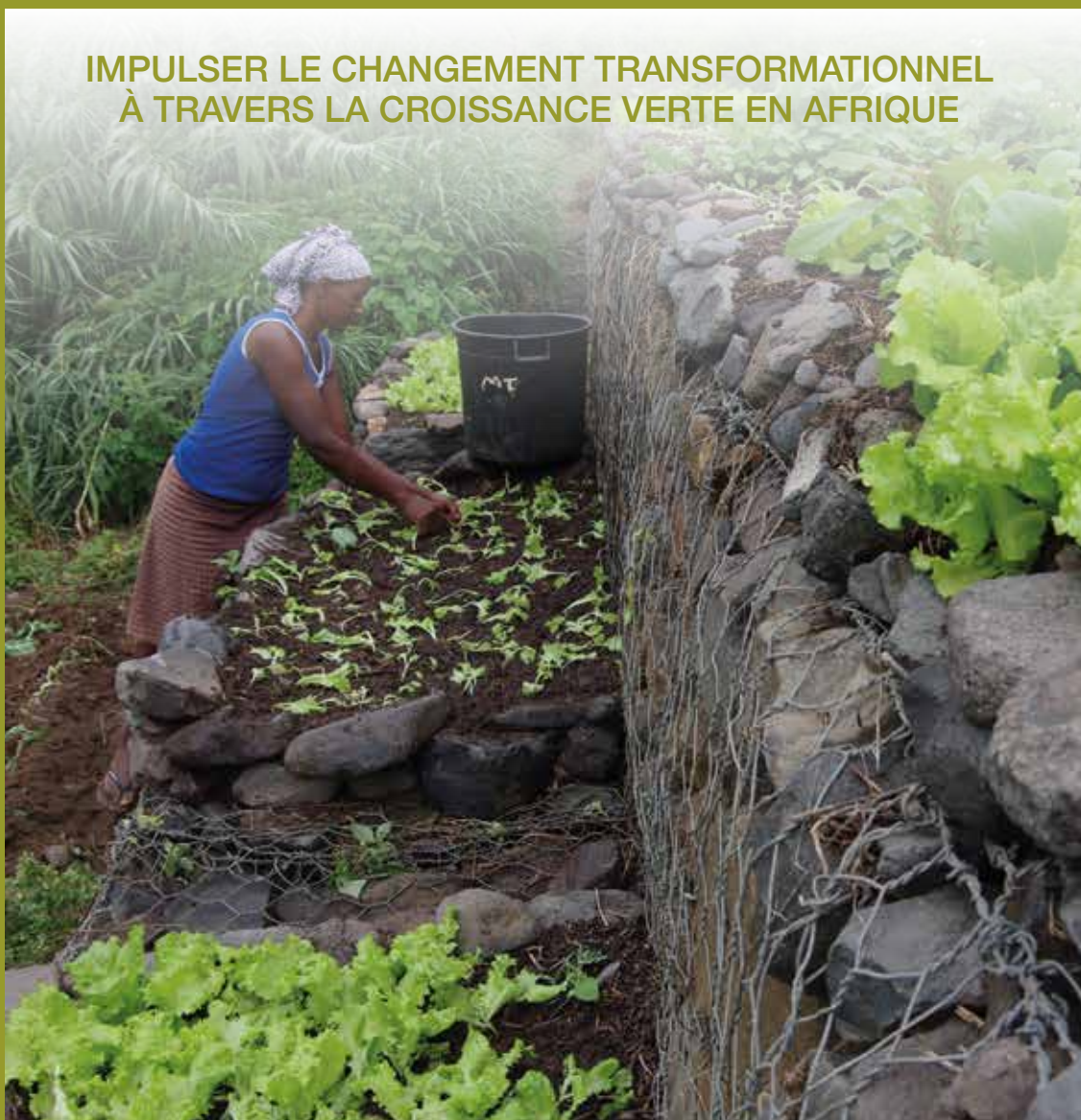


PARTENARIAT  
**B A D  
F E M**

IMPULSER LE CHANGEMENT TRANSFORMATIONNEL  
À TRAVERS LA CROISSANCE VERTE EN AFRIQUE



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPEMENT



*Historiquement, les pays africains sont les plus petits émetteurs de gaz à effet de serre, ils sont cependant les plus touchés par les effets négatifs du changement climatique. Il est donc impératif de trouver des solutions écologiquement durables pour garantir le développement du continent.*

## **Le Fonds mondial pour l'environnement (FEM)**

Créé en 1991, le FEM œuvre à travers six domaines d'interventions majeures : la biodiversité, le changement climatique, les eaux internationales, les déchets chimiques, la dégradation des sols et la gestion durable des forêts. Le FEM accorde des financements en dons supplémentaires ainsi que des prêts concessionnels pour couvrir les coûts additionnels liés à la transformation des projets présentant des avantages d'une envergure nationale en des projets ayant des avantages environnementaux mondiaux. Depuis sa création, le FEM a accordé des financements évalués à plus de 14 milliards de dollars EU et mobilisé plus de 70 milliards de dollars EU au titre des cofinancements supplémentaires pour plus de 4 000 projets dans le monde. Le FEM est un partenariat international entre 183 pays, des institutions internationales, des organisations de la société civile et le secteur privé, dont le but est de traiter des questions environnementales mondiales.

## **Collaboration entre la BAD et le FEM**

La croissance inclusive et la transition vers une croissance verte étant au cœur même de la stratégie à long-terme de la BAD pour la période 2013-2022, la Banque s'emploie à renforcer la résilience des investissements pour assurer la pérennité des acquis du développement, et faire face aux défis du changements climatiques. L'objectif ici est d'atténuer la vulnérabilité des populations et des communautés aux impacts négatifs des dérèglements climatiques tels que des conditions météorologiques extrêmes. Pour atteindre ces objectifs, la BAD accorde la priorité au développement de la résilience (à la fois des infrastructures physiques et des communautés toutes entières), la gestion durable des ressources naturelles et la mise en place d'infrastructures durables.

La poursuite de ces objectifs de développement a permis à la BAD de devenir en 2007 l'une des 18 agences d'exécution du FEM. La Banque mobilise des fonds à travers les trois guichets du FEM : le Fonds fiduciaire du FEM, le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds spécial pour les changements climatiques - les deux derniers sont destinés à financer des activités d'adaptation aux changements climatiques. La BAD vient aujourd'hui au second rang, après le Programme des Nations Unies pour le développement, du classement des agences du FEM qui bénéficient des ressources du FPMA.

## Financements du FEM qui passent par la BAD : chiffres clés d'un portefeuille en pleine croissance

Le portefeuille **BAD-FEM** a décuplé au cours des cinq dernières années.

Le portefeuille **FEM-BAD** comporte actuellement **32 projets** d'un montant total de **253 millions de dollars EU** sous forme de dons FEM et des cofinancements de **1,8 milliard de dollars EU** dans les secteurs de l'agriculture durable, la gestion durable de l'eau, le transport durable, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

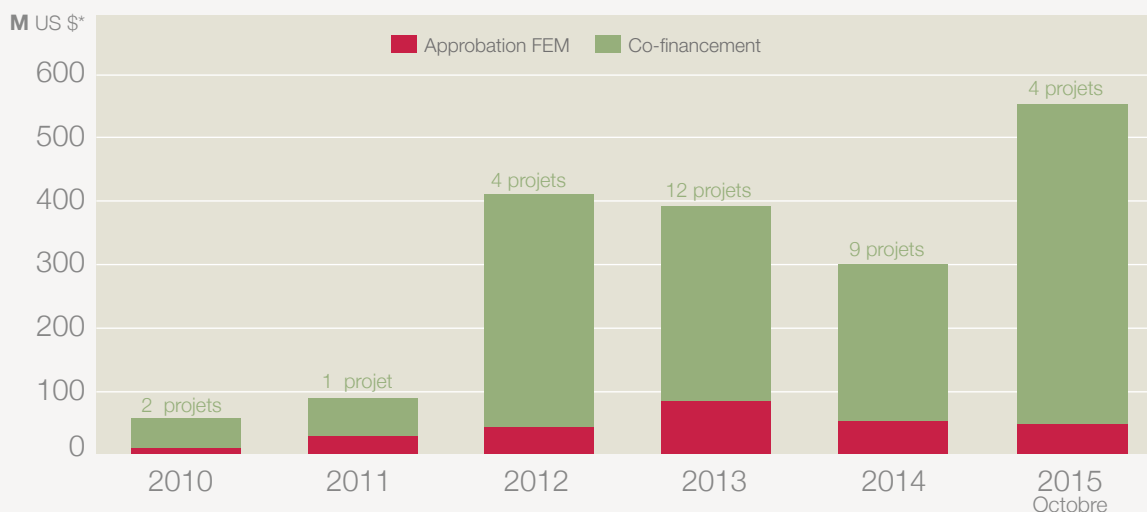
La Banque a systématiquement mobilisé au moins **7 dollars EU** pour chaque dollar de financement FEM.

Le portefeuille **FEM de la BAD** est financé à **50 % par le FPMA**, ce qui classe la Banque au second rang des agences d'exécution de ce fonds en 2014, ce qui démontre la capacité de la BAD à mobiliser des ressources conséquentes en faveur de l'adaptation aux changements climatiques au profit des pays africains.

En 2014, le portefeuille **BAD-FEM** a augmenté de **26 %** par rapport à l'année précédente, grâce à l'approbation de six nouveaux projets, pour une valeur totale de **54 millions de dollars EU**. Il a mobilisé en outre **385 millions de dollars EU** au titre des cofinancements dans les domaines d'interventions du changement climatique, de la biodiversité, des eaux internationales et des projets transversaux.



### Approbation du conseil du FEM pour les projets de la BAD

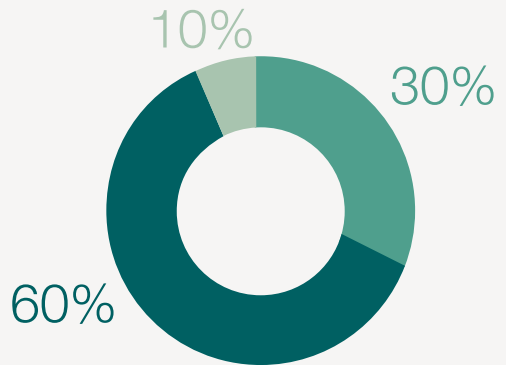




## BAD et FEM : une approche transversale et diversifiée

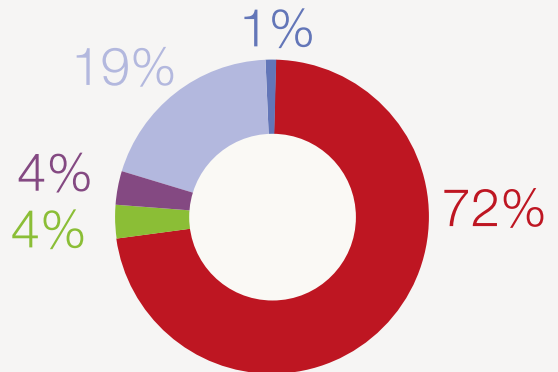
Le portefeuille FEM de la BAD comprend des projets axés sur l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique. Toutefois, le domaine de l'atténuation des effets du changement climatique représente à lui seul 60% de l'ensemble du portefeuille, suivi des projets d'adaptation au changement climatique, qui représente 30% du portefeuille et les eaux internationales pour 10%.

■ EAUX INTERNATIONALES ■ ADAPTATION ■ ATTÉNUATION



Le portefeuille FEM de la BAD comprend des projets de tous les domaines d'intervention, à l'exception des polluants organiques persistants, des produits chimiques et des déchets.

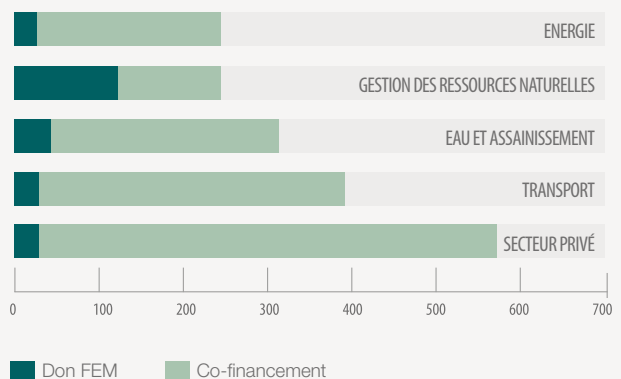
■ BIODIVERSITÉ ■ CHANGEMENT CLIMATIQUE ■ EAUX INTERN. ■ DÉGRADATION DES SOLS ■ MULTI



## Chiffres clés

- Le portefeuille FEM de la BAD est diversifié et comprend des investissements avec le secteur privé dans les projets des énergies renouvelables en Afrique.
- La BAD a constamment mobilisé 50 millions de dollars EU en moyenne au titre des dons du FEM et 300 millions au titre du cofinancement chaque année.
- La BAD, qui dispose d'un portefeuille financé à 50 % par le FEM, vient au second rang des principales agences d'exécution du FPMA, ce qui atteste de sa capacité à mobiliser les ressources en faveur de l'adaptation aux changements climatiques.

### Portefeuille BAD-FEM 2007-2015 (millions \$)



## PROJETS

## ÉTUDE DE CAS N°1

**Promouvoir la gestion du risque climatique et l'adaptation aux aléas climatiques au Burundi**

L'économie burundaise est dominée par le secteur agricole qui représente un peu plus de 30% du PIB et emploie 90% de la population active. Selon les prévisions, les changements climatiques représenteraient une grande menace pour le secteur, étant donné la baisse de la productivité agricole à cause de la disparition de la petite saison sèche traditionnelle. D'ici à 2050, il devrait y avoir essentiellement deux saisons de six mois chacune, une saison des pluies de novembre à avril et une saison sèche allant de mai à octobre. Une baisse progressive des récoltes du maïs, des haricots et de la patate douce, principales cultures du Burundi, est attendue en plus des pertes enregistrées dans la production agricole. Ces pertes sont consécutives à l'absence de la petite saison des pluies et des cultures maraichères pendant la longue saison sèche et aux impacts croissants du changement climatique. Il pourrait également avoir un impact sur les pâturages, la qualité et la quantité de fourrage, la durée de la phase de développement des végétaux, la productivité animale et la qualité de l'eau.

Depuis 2010, forte de l'appui de 18,8 millions de dollars du FEM, la BAD a œuvré pour l'intégration des systèmes d'information climatique dans les systèmes nationaux et supranationaux de prise des décisions. Le but de cette initiative pour la Banque est de contribuer au renforcement des capacités des communautés et des ministères de tutelle dans la planification à long terme de l'adaptation au changement climatique à travers une disponibilité accrue des informations météorologiques. Le projet a aussi associé les populations pour leur apprendre à mieux cerner et faire face aux menaces climatiques sans cesse croissantes.

En avril 2015, 9 849 hectares de terres ont été irrigués et mis en valeur ; 12% des revenus provenaient de la production forestière en hausse de 10% par rapport à 2012. En outre, 25 000 emplois temporaires et permanents ont été créés grâce au projet. Les autres résultats concernent notamment les fermes appartenant à l'État sur une superficie cultivée de 2 121 hectares ; 880 km de pare-feu et 1280 km entretenus ; 765 km de tranchées creusées et six réseaux d'irrigation construits.

## ÉTUDE DE CAS N°2

**Adaptation des conditions d'existence et de l'agriculture au changement climatique dans les zones rurales (projet appelé CARLA) au Malawi**

La grande variabilité du climat a entraîné de mauvaises récoltes et des pertes agricoles, tandis que la sécheresse et les inondations ont eu une incidence négative sur la sécurité alimentaire au Malawi. La modification de la pluviométrie et la hausse des températures ont raccourci la saison de croissance dans certains districts. Ces conditions ont conduit à la recrudescence des cas de paludisme et de choléra, obligeant les petits agriculteurs à passer plus de temps auprès des malades que dans leurs plantations.

Depuis 2012, avec une subvention de 3 millions de dollars EU du FEM, la BAD a travaillé à renforcer la résilience aux variabilités intenses du climat au Malawi à travers l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des mesures visant à améliorer la production agricole et à diversifier les moyens de subsistance en milieu rural pour les 300 000 résidents. Elle œuvre au renforcement des capacités nationales et des organismes de district pour soutenir l'adaptation communautaire au changement climatique.

Grâce aux activités d'irrigation du projet, la productivité agricole est passée à une moyenne d'une tonne par hectare à 3,5 tonnes par hectare. Au mois de juillet 2014, les succès les plus éclatants ont été enregistrés dans l'élevage, la pisciculture, la multiplication des arbres fruitiers, l'intensification de l'irrigation avec en l'occurrence : la transplantation de 235 151 d'arbres ; l'irrigation de 28166 hectares ; construction de 11 étangs de poissons ; conservation de 92 acres de sol et l'eau ; la distribution de 1 194 chèvres ; et la formation de 315 agriculteurs dans la plantation et la gestion des arbres fruitiers.



## Développement de la résilience par la BAD et le FEM

Les priorités de la croissance verte comprennent le renforcement de la résilience aux chocs climatiques, la construction des infrastructures durables, la mise en place de services d'écosystème et l'utilisation efficiente et rationnelle des ressources naturelles. C'est le cas en particulier de l'eau, qui est au cœur de la croissance, mais qui est durement frappée par les changements climatiques.

### GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE AU CAMEROUN

Un projet financé par le Fonds spécial pour les changements climatiques renforce la résilience des populations pauvres aux inondations urbaines à Yaoundé. Ce projet vise à : i) renforcer les capacités institutionnelles pour améliorer la résilience à long terme aux risques d'inondation ; ii) affiner la préparation et la capacité d'adaptation des communautés locales ; et iii) faciliter le transfert des technologies spécifiques à la lutte contre les inondations.

### Gestion des ressources naturelles par la BAD & FEM

Le développement de l'Afrique est intimement lié à la nature. La croissance économique ne peut être durable sans une préservation du capital naturel du continent qui comprend les terres, les eaux, le milieu marin, les forêts et des ressources énergétiques.

### AGRICULTURE DURABLE

Le FPMA appuie la construction des infrastructures agricoles résilientes dans la vallée de l'Ouémé au Bénin. Le but de ce projet est de construire des infrastructures résilientes pour la production agricole et le stockage, et d'introduire les variétés de renforcement des capacités aideront les agriculteurs locaux à mieux gérer leurs activités face aux changements climatiques et aux aléas climatiques.

### Construction des infrastructures durables par BAD & FEM

L'Afrique a besoin d'infrastructures intégrées de l'eau pour soutenir l'agriculture, l'énergie, les transports et l'industrie et promouvoir la santé et l'hygiène. Cette collaboration peut également promouvoir largement la sécurité énergétique régionale à travers l'exploitation de l'eau, de l'énergie éolienne, solaire et hydraulique.

### CENTRE AFRICAIN DES TECHNOLOGIES CLIMATIQUES

Le FEM et la BAD aident les pays à se lancer dans un développement faible en carbone à travers la création d'une plateforme du secteur privé dédiée aux énergies renouvelables. Ce programme contribue à la promotion des technologies des énergies renouvelables en Afrique par l'octroi de financements hors dons aux projets du secteur privé cofinancés par le guichet secteur privé de la BAD.

Le projet du Centre africain des technologies climatiques en Afrique a pour objet de soutenir la mise au point et le transfert des technologies climatiques dans les pays africains, comme moyen de réduction des émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité au changement climatique. Le projet offre une plateforme pour la diffusion du savoir et rassemble les principales parties prenantes à développer des mécanismes de financement climatique novateurs.

## Éligibilité des projets au financement FEM : qui peut faire une demande ?

Le FEM finance un large éventail de projets en fonction du niveau de ressources du FEM, des besoins de financement du projet et des points à traiter. Pour être approuvé, chaque projet doit suivre un cycle spécifique.

Chaque pays membre du FEM désigne un responsable des activités du FEM, connu sous l'appellation de point focal opérationnel du FEM. Ce point focal a une fonction essentielle : il veille à ce que les projets soient alignés sur les besoins et priorités du pays concerné.

### Pour être éligible, une proposition de projet doit répondre aux critères suivants :

- Être exécuté dans un pays éligible avec des ressources du FEM disponibles et être compatible aux priorités et programmes nationaux ;
- Traiter un ou plusieurs domaines d'intervention du FEM, améliorer l'environnement mondial ou faire avancer les techniques de réduction des risques environnementaux ;
- Être aligné sur la stratégie opérationnelle du FEM ;
- Rechercher les financements du FEM uniquement pour les coûts supplémentaires éligibles induits par les mesures visant à améliorer l'environnement mondial ;
- Associer le public à la conception et à l'exécution des projets ;
- Être appuyé par le gouvernement et organe d'exécution.

Les organisations communautaires et les organisations non gouvernementales peuvent demander les dons du FEM par le biais du Programme de microfinancements du FEM.

### COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

Avant de rédiger une proposition de projet, le demandeur doit contacter le point focal opérationnel du FEM dans le pays concerné pour s'assurer que la proposition est conforme aux critères susmentionnés. En cas de doute sur l'admissibilité du projet, il est conseillé d'avoir une consultation informelle avec le Secrétariat du FEM (les agents de relations nationaux dans l'équipe des affaires extérieures).

Les agences du FEM assistent les demandeurs éligibles dans l'élaboration, l'exécution et dans la gestion des projets. Ils constituent l'interface entre les pays et le FEM dans le processus d'approbation des projets du FEM et participent à la gouvernance et à l'élaboration des politiques et programmes du FEM. Le choix de l'agence est dicté par ses avantages comparatifs indiqués dans le document rectificatif des avantages comparatifs des entités d'exécution.

Une fois ces étapes préparatoires franchies, le promoteur prépare la fiche d'identification de projet, en étroite coordination avec l'agence du FEM conformément aux procédures du cycle de projet. Dès que cette fiche est prête, l'agence la soumet au Secrétariat du FEM pour approbation.

Pour plus amples informations y compris les modèles de documents et le guide, veuillez visiter le site : [https://www.thegef.org/gef/who\\_can\\_apply](https://www.thegef.org/gef/who_can_apply)

PARTENARIAT  
**B A D  
F E M**

**Contacts :**

**Coordination du FEM à la BAD :**

L'équipe de coordination de BAD-FEM est rattachée au Département énergie, environnement et changement climatique (ONEC)

FEM - Division environnement et changement climatique, ONEC. 3  
[gef\\_afdb@afdb.org](mailto:gef_afdb@afdb.org)

**Coordinateur :**

Mahamat Assouyouti,  
[m.assouyouti@afdb.org](mailto:m.assouyouti@afdb.org)  
Tel : +225 20 26 27 53



2015



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT

